

■ Mairie infos

Sécheresse : état d'alerte et premières mesures de restriction dans l'Hérault ordonné par l'arrêté préfectoral de mars 2012.

Interdiction

- Le remplissage des piscines privées est interdit (à l'exception de la première mise en eau des piscines nouvellement construites et de celles destinées à un usage collectif).
 - Le lavage des véhicules publics ou privés en dehors des stations professionnelles, à l'exception de ceux ayant une obligation réglementaire (sanitaires) ou techniques (bétonnières..) et pour les organismes liés à la sécurité.
 - Les fontaines à circuit ouvert devront être fermées (sauf pour les points de distribution d'eau potable équipés d'un bouton poussoir).
 - Interdiction de manœuvre d'ouvrage (vannage, clapet mobile, déversoir)
- L'arrosage des pelouses des espaces verts publics et privés.
 - Station d'épuration et réseaux d'assainissement –
Les travaux d'entretien entraînant un dépassement des normes de rejet sont également interdits sauf autorisation exceptionnelle de la Police de l'eau

Interdiction entre 10 h et 18 h

- L'arrosage des terrains de sports et d'entraînement à l'exception de ceux faisant l'objet d'une autorisation exceptionnelle et justifiée, sur autorisation spéciale du service chargé de la police de l'eau .
- L'arrosage des jardins potagers.
- L'arrosage des golfs de façon à diminuer la consommation d'eau sur le volume hebdomadaire.

Les maires du département, qui considèrent que la situation de la ressource en eau sur le territoire de leur commune le nécessite, peuvent prendre un arrêté complémentaire de restriction d'usage, dans le cadre de leurs pouvoirs de police, sous réserve qu'il soit plus contraignant que le présent arrêté.

Théâtre - Les « baladins d'ici » vont se produire aux théâtrales du Pouget qui auront lieu du 8 mai au 13 mai 2012. Si vous n'avez pu assister à la représentation au profit du retable à Lieuran vous pouvez voir ou revoir « les Bâtisseurs d'empire » de Boris Vian le samedi 12 mai à 18 h, salle des Condamines du Pouget.



■ Mairie Infos

Mardi 8 mai

Commémoration du 8 mai 1945

11 h 00 – Départ pour le monument aux morts devant la mairie

Un apéritif sera servi salle de l'école après la manifestation

■ A vos calendriers pour noter les animations proposées par la municipalité et le foyer rural.

Loto littéraire - Samedi 2 juin – 20h30 -
Salle Fernand Soucailles.

Soirée organisée par l'équipe bibliothèque en partenariat avec les amis du Mas Roujou et « Les baladins d'ici ».

"Du jamais vu dans un loto : cette année les Baladins vous proposent un quine surprenant car perdant et des tranches de vie à déguster sans modération".

Fête de la transhumance - Mas Dieu (Montarnaud – Vendredi 8 juin – cf. Foyer Rural.

Feu de la Saint Jean animé par le TRIO ALLEGRO – organisé par le Foyer Rural Vendredi 22 juin - Brasucade

« Mai en conte »

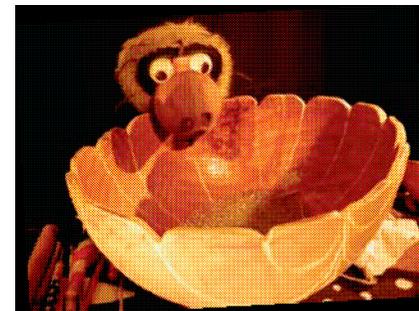
Samedi 5 mai à 17 h00

Salle Fernand Soucaille.

La légende de Bambou Calebasse par Jean Baptiste Lombard

Tout public à partir de 3 ans

... Un petit singe quitte sa grande forêt d'Indonésie, pour un voyage initiatique à travers l'Afrique et le Brésil. Il découvre l'origine des instruments de musique... et la valeur des rencontres, avec des marionnettes musicales.



Organisé par le Foyer rural en partenariat avec les Amis du Mas et le Mouvement Rural